

Devenir acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique Secteur Sanitaire et médico-Social

www.irfabfc.fr



NIVEAU VISÉ

Pas de niveau visé
RS1026

ET APRÈS ?

Transverse à tous les établissements d'aide et de soins en établissement de court, moyen et long séjour et à tout autre secteur d'activité.

PUBLIC

Tout public

DATE ET LIEU

En Bourgogne Franche-Comté
Date : en fonction des demandes

CONDITIONS TARIFAIRES

Tarif sur devis

MODE DE FINANCEMENT

Plan de développement des compétences
France Travail
Financement individuel

PRÉSENTATION

L'acteur PRAP 2S contribue à la suppression des risques liés à l'activité physique ainsi que tous les risques sur lesquels il a la possibilité d'agir à partir de l'observation et de l'analyse de son travail réel y compris dans l'aide à des personnes aux capacités physiques défaillantes.

Il est acteur de prévention et force de proposition. La formation-action d'acteur PRAP 2S dans un établissement s'inscrit dans une démarche globale de prévention des risques professionnels.

PRÉREQUIS ET SÉLECTION

Salariés(es) du secteur Sanitaire et médico-Social

OBJECTIFS

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans la démarche de prévention de son établissement

Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur la connaissance du fonctionnement du corps humain
Identifier les différentes atteintes à la santé encourues
Maîtriser le risque : en proposant à son encadrement de proximité toute idée d'améliorations techniques ou organisationnelles, et en économisant les efforts par l'organisation et la simplification

Maîtriser la démarche d'Accompagnement à La Mobilité de la personne aidé, en prenant soin de l'autre et de soi

MODALITÉS DE LA FORMATION

Durée : 4 jours soit 28 heures (dont 14 heures dédiées à la Démarche d'Accompagnement à la Mobilisation)

Formation en présentiel répartie sur 3 semaines maximum
Minimum 6 participants-maximum 10 participants

CONTENUS

- L'intérêt de la prévention et les enjeux de la démarche de prévention des risques professionnels pour l'établissement
- Les risques du métier, les effets induits et leurs repérages
- L'observation du travail pour la caractérisation des dommages potentiels et leurs multiples causes dans une activité complexe
- Les propositions d'axes d'amélioration dans son activité
- La communication des axes d'amélioration
- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- La démarche d'Accompagnement A La Mobilisation : ses enjeux, les déplacements naturels, les aides techniques, l'analyse la mise en œuvre d'une situation d'accompagnement

Les + IRFA

- ✓ Une expérience multisectorielle dans le domaine de la formation PRP à toutes les fonctions de l'entreprise.
- ✓ Un réseau de formateurs du secteur Sanitaire et médico-social certifiés Formateurs PAP 2S par l'INRS et avec une expérience de terrain.
- ✓ N° d'habilitation :
1297015/2017/Prap-IBC-01/O/03

CONTACTS

pazzapa@irfabfc.fr

03 80 30 52 50

MÉTHODES MOBILISÉES

Pédagogie active par l'intégration de la théorie dans des travaux pratiques réalisés en formation et sur plateau technique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations formatives tout au long de la formation
2 épreuves certificatives à partir d'un scénario et d'un cas pratique.

Certificat d'Acteur de la Prévention des Risques liés à l'Activité Physique 2 S, valide 2 ans, pour les participants ayant satisfait aux exigences des évaluations.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour plus d'informations, contacter l'IRFA BFC.

RÉSULTAT ET SATISFACTION

Taux de réussite : 98 %

Taux de satisfaction stagiaires : 98 %

ACCESSIBILITÉ

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations consulter notre page web spécifique :
<https://www.irfabfc.fr/accessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>

